



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 juin 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 54

Votants : 71 (dont 17 procurations)

N°35

OBJET :

ABREST

ZAE DE LA TOUR

CESSION DE TERRAIN
A LA SCI DES QUATRE
VENTS

REVERSEMENT A LA
COMMUNE D'ABREST
DU PRIX DU FONCIER
DANS LE CADRE DU
PAIEMENT DIFFERE

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération n°62), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Isabelle RECHARD, Jean-Pierre SIGAUD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Marilyne MORGAND à Joseph KUCHNA, Michel LAURENT à Alain VENUAT, Marie-José MORIER à Benjamin BAFOIL, Christophe DUMONT à Michèle CHARASSE, Jacques BLETTERY à Jean-Claude BRAT, Pierre BONNET à Franck GONZALES, Yves-Jean BIGNON à Linda PELISSIER, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Anne-Sophie RAVACHE à Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE à Frédéric AGUILERA, Alexis BOUTRY à Corinne IBARRA, Evelyne VOITELLIER à Claude MALHURET jusqu'à la délibération n°61), Patrick BLETHON à Jean-Sébastien LALOY, Christiane LEPRAT à Romain LOPEZ, Bernard KAJDAN à Pauline TIROT, Henri SARRE à François SENNEPIN, Sylvie DUBREUIL à Jean-Dominique BARRAUD.

Absent représenté par leur suppléant :

M. Jacques TERRACOL par Gérard DEPALLE.

Absents excusés :

Mmes MM. François SZYPULA, Françoise DUBESSAY, Philippe COLAS, Bertrand BAYLAUCQ, Alexandre GIRAUD, Jean-Michel MEUNIER.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 24 juin 2022

Publiée ou notifiée
le : 24 juin 2022

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté et notamment sa compétence en matière de développement économique, plus particulièrement de création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,

Vu la délibération n° 15 du Conseil communautaire en date du 28 septembre 2017 approuvant notamment d'une part, la liste des zones d'activités devant être transférées à la communauté d'agglomération et d'autre part, les modalités financières et patrimoniales desdits transferts,

Vu l'acquisition par la Communauté d'Agglomération, le 26 février 2021, de plusieurs parcelles appartenant à la commune d'Abrest et notamment la parcelle ZH 500 située rue de l'industrie à Abrest dans la zone d'activités économiques de La Tour, au prix net de 3,70€ du m², selon le principe du paiement différé,

Vu l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Générale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme rendu le 1^{er} décembre 2021 pour la parcelle ZH 500 d'une superficie de 2000 m², estimant sa valeur à 13 200 € avec une marge de négociation de +/- 15%,

Vu la délibération n°34 du Conseil Communautaire du 16 juin 2022 annulant la délibération n°28 du Conseil Communautaire du 26 septembre 2019 relative à la cession entre autres de la parcelle ZH 500 au profit d'une société qui a depuis abandonné son projet,

Considérant l'intérêt manifesté par la SCI DES QUATRE VENTS en cours de création, représentée par Monsieur Laurent Brunet, de pouvoir acquérir ladite parcelle, et ce afin d'y installer son activité d'imprimerie,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de Vichy Communauté de répondre favorablement à de telles demandes d'implantation et de développement d'entreprises sur le territoire communautaire,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'accepter la cession, au profit de la SCI DES QUATRE VENTS en cours de création, représentée par Monsieur Laurent Brunet, ou toute personne qu'elle se substituerait, de la parcelle ZH 500 (2000 m²), située dans la zone de la Tour à Abrest, telle que figurant au plan joint, au prix de 7 € HT/m², soit au prix global de 14 000 € HT,
- de reverser, une fois la vente conclue, la somme due à la commune d'Abrest pour l'acquisition de la parcelle ZH 500, en vertu de l'acte de vente en date du 26 février 2021 susmentionné, s'élevant à 3,70€ du m², soit un montant global de 7400 €,
- de donner mandat en conséquence à M. le Président ou Mme la Vice-Présidente déléguée à la gestion patrimoniale pour signer tous documents relatifs à cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ces propositions,
- dit que les recettes et dépenses inhérentes à cette transaction seront imputées au budget « zones d'activités » de Vichy Communauté pour l'année 2022,
- charge M. le Président, et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 16 juin 2022.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,





VICHY COMMUNAUTÉ

ABREST - La Tour

Parcelles à

SCI des QUATRE VENTS

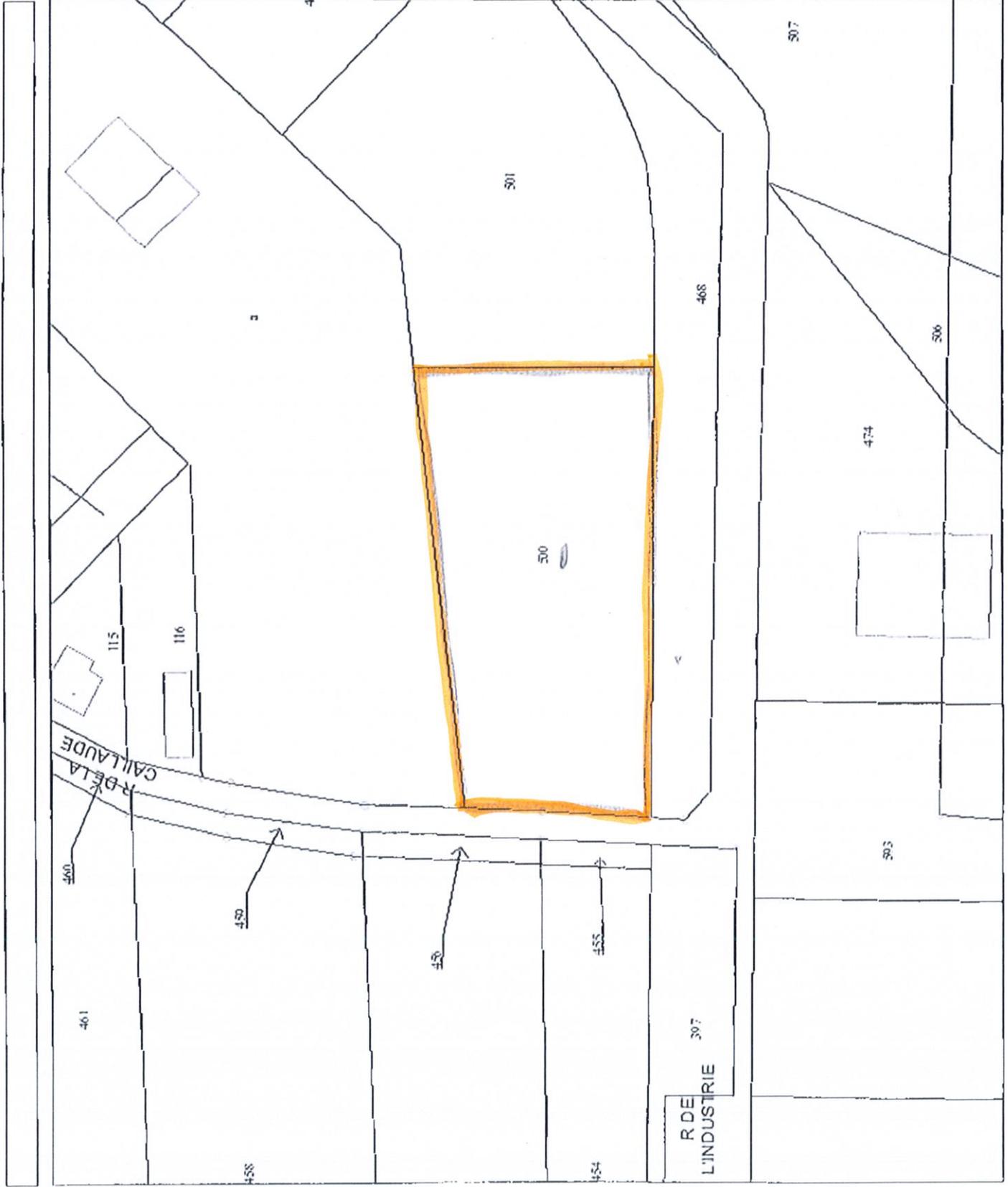


Edité le 05/04/2022

Sources:

SIG - CA Vichy Communauté

Echelle: 1:758



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DECISION N°35 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUIN 2022 -

ABREST - ZAE DE LA TOUR - CESSIION DE LA TOUR -CESSION DE

Objet de l'acte : TERRAIN A LA SCI DES QUATRE VENTS - REVERSEMENT A LA
COMMUNE D'ABREST DU PRIX DU FONCIER DANS LE CADRE DU
PAIEMENT DIFFERE

.....
Date de décision: 16/06/2022

Date de réception de l'accusé 24/06/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 16JUI2022_35

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220616-16JUI2022_35-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .2

Domaine et patrimoine

Aliénations

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 35.pdf (99_DE-003-200071363-20220616-16JUI2022_35-DE-1-
1_1.pdf)